

Être femme au Kenya

Après une recherche en géographie sociale sur les politiques sociales et les indicateurs de genre dans l'Afrique subsaharienne et l'obtention d'une Maîtrise en Sciences Pédagogiques¹, VALENTINA DONZELLINI travaille actuellement pour *UN Women Italia*, l'Organisme des Nations Unies pour l'égalité de genre et la promotion de la femme.

Au Kenya, la femme est au centre de l'économie familiale et nationale mais sur elle pèse le poids de traditions freinant son autonomisation. L'auteure relève quelques ouvertures encourageantes.

Une grande part des 1,5 milliards de personnes les plus pauvres de la planète sont des femmes et au cours de la dernière décennie, l'écart entre les femmes et les hommes frappés par l'indigence a continué à s'élargir beaucoup. À un point tel qu'on a vu apparaître dans la littérature le thème de la « féminisation » de la misère. La disparité de genre reste la plus persistante, les femmes sont encore marginalisées dans la vie culturelle, économique, politique et sociale.

[...]

La situation en Afrique

En Afrique subsaharienne, où les droits du genre féminin sont défendus dans la législation internationale à travers les documents adoptés par l'ONU et par les ONG, nous trouvons la plus haute prévalence de faim dans le monde. La pauvreté a été aggravée par la crise alimentaire qui, depuis 2008, a frappé beaucoup de pays de la région. Les rapports de la FAO, de l'IFAD ou du World Food Programme de 2011 confirment que la volatilité des prix des aliments et leur hausse ont eu un impact ravageur sur les pays pauvres, de petites dimensions et dépendants des importations, surtout en Afrique où beaucoup d'États subissent encore les conséquences de la crise alimentaire et économique globale qu'ils ont affrontée au cours des années 2006-2008².

En Afrique subsaharienne 27% de la population totale est en état de malnutrition. L'État le plus frappé est l'Éthiopie avec 32,6 millions de gens dénutris ; les pays africains où la faim est en train d'augmenter sont la République Démocratique du Congo, le Burundi, les Comores

1. En soutenant une thèse dont le titre était : *La condition de la femme dans l'Afrique subsaharienne. Un projet sur le terrain au Kenya*.

2. Au printemps 2008, les prix sur les marchés internationaux des trois matières agricoles les plus importantes pour l'alimentation (maïs, riz et blé) ont atteint des niveaux record. Dans les mois suivants la FAO a dénoncé le fait que le nombre des personnes souffrant de la faim dans le monde avait atteint le chiffre de 1, 020 milliards. Les estimations actuelles restent proches du milliard d'êtres humains.

et la Côte d'Ivoire. Si l'on examine l'indice multidimensionnel de la pauvreté, élaboré par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), il apparaît qu'au Kenya 47,8% de la population entière se trouve dans une condition générale de misère : le manque de nourriture s'ajoute à l'accès limité aux installations hygiéniques adaptées et à des sources d'eau potable sûres et permanentes. Bien que le Kenya soit le pays le moins frappé par la sécheresse qui a touché la Corne de l'Afrique dans les deux dernières années, on y enregistre une insécurité alimentaire élevée dans les régions Nord-occidentales et Nord-orientales.

La faim : un phénomène héréditaire

Les premières victimes de la faim et de la misère sont les femmes qui aujourd'hui sont encore tenues dans un état d'ignorance qui les empêche d'accéder à une pleine conscience de leurs propres droits et de leur liberté. Pour elles, la question de la faim se présente comme un phénomène contagieux de mère en fils/fille, provoquant une véritable hérédité de la faim, et entraînant une dénutrition chronique. Du fait d'un régime patriarcal qui maintient les femmes pour l'essentiel dans les sphères du travail domestique, de la reproduction et du soin, les femmes du Kenya, comme celles de toute l'Afrique subsaharienne assument très tôt un rôle maternel et domestique. Leurs conditions de santé sont donc importantes pour le maintien des équilibres familiaux fondamentaux. Le rôle de la femme, étroitement lié au domaine de la procréation, garantit aux familles la conservation de leur statut social ; la fonction reproductive est exaltée à travers les pratiques traditionnelles des mutilations féminines génitales, (MGF), qui concernent tous les états de la région subsaharienne.

Le poids des traditions

Une des principales causes de l'oppression féminine au Kenya est la division traditionnelle des rôles entre les deux sexes, répandue surtout dans les zones rurales où les femmes représentent l'épine dorsale de la société car elles assument tout le travail domestique et la plus grande part du travail agricole. Le confinement des femmes dans le travail domestique et agricole est dû aussi à l'impossibilité pour elles d'accéder à la propriété, qu'il s'agisse des champs, de la maison ou du bétail, et ce en dépit du fait que le revenu de la famille soit largement le fruit du travail des femmes. La femme représente 78% de la main-d'œuvre agricole au Kenya mais la valeur économique de son travail n'est pas reconnue car travailler représente sa condition naturelle depuis la naissance.

La femme est aussi contrariée dans l'avancement de sa carrière professionnelle par le rapport que la famille d'origine et la communauté entretiennent avec la tradition, qui, même si elle s'adapte peu à peu au nouveau contexte économique et social, place toujours au centre de l'institution matrimoniale la dot de la mariée. Cette tradition continue à être respectée et est largement répandue, surtout dans les zones rurales du pays, où la femme fait face à la gestion quoti-

dienne de la famille et de la maison : elle s'occupe de la nourriture, de la récolte du bois à brûler, et de l'approvisionnement en eau de toute la famille.

La lutte contre la faim et la pauvreté est liée à un approvisionnement efficace en eau ; la tâche est lourde et pèse sur les femmes qui passent une grande partie de leurs journées à marcher vers les puits pour procurer à leur famille les quarante à soixante litres d'eau par jour dont elle a besoin. L'accès à l'eau est un élément clé du développement rural ; les projets de développement des infrastructures, basés essentiellement sur les activités des hommes, devraient s'appuyer sur les connaissances des femmes. Celles-ci devraient être formées aux techniques permettant d'économiser et de préserver les ressources hydriques. La quête et le transport de l'eau constituent une charge qui interdit de résérer du temps à d'autres activités comme par exemple l'école : où les filles sont de ce fait discriminées par rapport aux garçons. De nombreuses études démontrent pourtant l'impact positif de la scolarisation féminine sur l'alimentation, l'espérance de vie et la réduction de la fécondité.

Éducation et santé

En ce qui concerne l'éducation, clé du développement, au Kenya les inégalités augmentent avec le degré d'instruction ; si l'égalité de genre est proche de la réalisation pour les inscriptions à l'école primaire, pour l'instruction secondaire et l'inscription aux universités, des disparités considérables existent encore. L'accès limité à l'éducation et à la formation ne permet pas aux femmes d'être compétitives dans le monde du travail. En outre, une meilleure instruction permettrait une amélioration des conditions de santé, de la nutrition et de l'instruction des enfants. [...]

Bien que la situation se soit améliorée dans tout le Kenya, l'inégalité entre les genres dans le domaine de la santé, qui se caractérise par une tendance à la privatisation des services d'assistance, est encore importante. Si l'on observe l'épidémie du SIDA, on voit clairement une plus grande vulnérabilité féminine au virus. Celui-ci frappe davantage les femmes que les hommes pour différentes raisons d'origines culturelle et sociale : un accès plus limité à l'instruction, à l'emploi, au crédit. Le risque de tomber malade dans les villes est plus haut que dans les zones rurales. Il est déterminé par des facteurs multiples comme la pauvreté, la malnutrition et l'absence de protection dans les relations sexuelles des adolescentes contraintes à la prostitution ; à Nairobi le risque de contracter le virus est de 90%.

L'impact socio-économique de l'épidémie du SIDA est grave, surtout pour les petits paysans. Quand dans une famille dont le revenu dépend du travail dans les champs, la mère tombe malade, alors que d'une façon générale, c'est elle qui pourvoit à la nourriture de la famille, c'est la capacité de survie de la famille entière qui est remise en question. Protéger les filles et les femmes du SIDA signifie donc les protéger de la violence de genre et des discriminations en assurant leur indépendance économique, souvent assurée par des hommes plus âgés. [...]

Des signes d'espoir

Les femmes au Kenya ont avant tout besoin que leurs droits soient garantis et protégés : leur droit à la santé et à la vie reproductive, mais aussi leurs droits politiques, économiques et sociaux, afin que l'*empowerment*³ féminin devienne une réalité concrète.

L'année 2011 a offert des signes d'espoir pour les femmes africaines, avec l'attribution du Prix Nobel pour la Paix 2011 à deux femmes libériennes et à une Yéménite. Mais c'est seulement le début d'un long chemin. Le lancement de la Décennie de la Femme Africaine, qui a eu lieu à Nairobi en octobre 2010, a été un stimulant en ce sens. Cela a porté l'attention sur les actions de la classe politique et de la société civile en faveur de la promotion des femmes de tout le continent. Le gouvernement kényan a déclaré que son engagement à la réalisation de l'égalité de genre et de l'*empowerment* des femmes sera constant et sera au centre de son programme pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La redistribution des ressources entre les sexes, les nouvelles politiques de genre, les nouveaux plans de développement, sont quelques-unes des propositions destinées aux femmes présentes dans l'agenda politique du pays. La mise en place d'un ministre pour le développement social de la femme et de l'enfance est une des tentatives de faire passer dans la réalité et dans l'ensemble des politiques (*mainstreaming*⁴) la question du genre. La nouvelle Constitution kényane prévoit un accroissement de la présence féminine dans le secteur public qui doit être au moins de 30%, mais les politiques sociales en matière d'égalité requièrent avant tout une volonté politique et une forte implication des hommes en faveur de la promotion de l'égalité.

Bien que le nombre de femmes impliquées dans les processus décisionnels ait augmenté, les efforts sont encore nombreux à accomplir pour arriver aux résultats concrets. Cela ne se fera qu'à travers le développement du potentiel des femmes et des filles à travers l'accès à l'instruction et à la formation, et par l'amélioration de l'assistance médicale. Bien que quelques progrès aient été réalisés, de nombreuses difficultés font encore obstacle à l'*empowerment* des femmes et à l'amélioration de leur condition et de leur développement.⁵ ■

3. Il n'existe pas de traduction satisfaisante du mot anglais *empowerment*. Le terme utilisé par l'ONU est « autonomisation » (Ndlr).

4. Voir note 4, page 20.

5. Bibliographie générale : A. Primi, N. Varani, *La condizione della donna in Africa sub-sahariana. Riflessioni geografiche*, Padova, Libreriauniversitaria.it edizioni, 2011 ; Bär, *Femmes, porteuses d'eau du monde*, in Revue Sud, octobre 2000 ; E. Donini, *La critica dello sviluppo in una prospettiva di genere*, in B. R. Gelli (a cura di) *Voci di donne. Discorsi sul genere*, P. Manni, Lecce, 2002 ; FAO, *The State of Food Insecurity in the World*, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Roma, 2011; NCAPD, *State of Kenya Population. Kenya's 41 Million People: Challenges and Possibilities*, National Coordinating Agency for Population and Development, Nairobi, 2011; P.Benenson (a cura di), *Insecurity and dignity. Women's experiences in the slums of Nairobi, Kenya*, Amnesty International Publications, 2010; UNDP, *Africa Human Development Report 2012. Towards a Food Secure Future*, UNDP Regional Bureau for Africa, New York, 2012.